L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er AOUT 1873. — 46me Année.

DUFOUR et LIBBY, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 1er AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Jos. Rosenthal, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et quincaillerie.

Par Hoffman, Mattes & Co, au No 24 de la rue de Chartres—"Hebron," articles de fantaisie et lingerie.

La Politique dans l'Ouest pour les Elections d'Automne.

On se prépare dans l'Ohio pour les élections d'automne où il s'agira d'élire un gouverneur et une Législature qui devra élire elle-même un sénateur aux Etats-Unis. Le résultat de la campagne est fort incertain, mais nous sommes porté à croire qu'il sera, en définitive, favorable au parti républicain régulier.

Il y a maintenant dans l'Ohio, comme dans tous les Etats de l'Ouest, quatre partis bien distincts de nom, l'ancien parti démocrate, le parti des granges, le parti républicain et le parti libéral. Chacun de ces partis, bien évidemment, est plus faible que le parti républicain. Les fermiers sont d'origine trop récente pour produire un grand effet électoral, et leurs suffrages, très probablement, iront se perdre dans la masse des votants des trois autres partis. L'affaire des granges ne peut avoir d'influence qu'aux élections présidentielles de 1876.

D'ici là, les ministériels, c'est-à-dire les meneurs du parti républicain qui veulent favoriser un troisième terme pour le président Grant, tâcheront d'agir sur les Granges en obtenant du Congrès une loi générale sur les tarifs des chemins de fer, loi qui donnerait un semblant de satisfaction aux vœux bien formulés des fermiers. Nous croyons même que ces meneurs sont disposés à faire davantage et à rappeler la loi sur l'augmentation des salaires congressionnels, s'ils voient que décidément cette mesure est de nature à leur causer un tort sérieux. Nous pouvons être sûr que si l'augmentation dont nous parlons a été proposée, c'est parce qu'on savait que nombre de démocrates, membres du Congrès, ne la repousseraient pas, et que, si le Président l'a signée, c'est parce qu'il a vu que nombre de démocrates y avaient prêté la main. Les deux partis en sont donc à peu près également responsables, et si c'est une faute, ce qui n'est pas douteux, elle ne peut nuire au parti républicain au profit du parti démocrate qui a, en cela, sa part de culpabilité. Or le parti républicain n'a jusqu'ici à craindre que le parti démocrate comme concurrent.

Le parti libéral nous paraît être dans la même situation de force que l'année dernière avant sa jonction avec le parti démocrate, à l'exception qu'il a jugé à propos de s'affubler du nom de parti du peuple, car c'est sous ce nom qu'il avait convoqué pour le 30 à Columbus, Ohio, la Convention, dont le télégraphe d'hier nous a transmis les résolutions. Ces résolutions reconnaissent que les partis ne sont pas infaillibles et que le devoir de tous les bons citoyens et de ne favoriser que les bons candidats quelle qu'en soit l'origine. Elles déclarent, en outre, que le parti démocrate et le parti républicain ont fait leur temps, et que dans l'intérêt du pays une nouvelle organisation est nécessaire. Elles demandent des garanties pour l'indépendance des gouvernements d'Etat et des administrations locales, et se prononcent fortement pour un tarif de revenu contre tout tarif de protection. Les amplifications qui accompagnent ces résolutions, ressemblent à tout ce qui a été dit maintes fois en semblables circonstances car il est bien entendu qu'une plateforme politique ne doit contenir que des doctrines avouables, et en harmonie avec les règles communes d'une bonne économie, d'une stricte raison et d'une saine justice.

Mais le parti libéral, père de cette convention du peuple qui vient de passer ces résolutions à Columbus, tout en déclarant que le parti démocrate et le parti républicain ont vécu, n'en donne pas moins un brevet de vie au parti démocrate qui a toujours soutenu, depuis sa naissance, l'indépendance des gouvernements d'Etat, la restriction du pouvoir central et la nécessité d'un tarif borné au besoin de revenu. Quant aux banques, qui a jamais démontré avec plus d'énergie leur funeste influence que le parti démocrate? et si le Congrès a fait bon marché des terres des Etats-Unis dans l'intérêt des compagnies industrielles, à qui la faute? N'est-ce pas le parti républicain qui est responsable à lui seul des scandales auxquels la prodigalité du Congrès a donné lieu?

Nous ne voulons pas rappeler tous ces scandales, qui sont assez connus, et dont quelques-uns ont eu un retentissement malheureux jusque dans l'ancien monde, mais ont indigné la justice. Mais nous disons qu'ils ont effarouché la pudeur de certains membres du parti républicain qui ont fait bande à part dès ce moment et ai, dès ce moment aussi, ont senti la nécessité de former un parti nouveau en y appelant tous les honnêtes gens de la république. Nous ne le leur reprochons pas, loin de là; car ils n'ont fait que cela de bien. Après avoir été républicains, ce qu'ils avaient de mieux à faire, était certainement de cesser de l'être. Mais quand ils adoptent, ou plutôt quand ils sont forcés, en abandonnant leur parti, d'adopter activement les doctrines démocratiques, il me faut pas qu'ils disent que le parti démocrate est mort et cela au moment même où, s'il était mort, ils le ressusciteraient par leurs aveux et leur programme.

Leur erreur est de croire qu'avec une appellation nouvelle ils peuvent tuer deux partis à la fois et triompher sur tous. Ils semblent perdre de vue ou ne pas comprendre que le parti républicain, en dehors de l'abolitionisme, n'avait ni valeur ni sens et que l'abolition faite, ce qui ne lui laisse plus rien à faire, il peut encore se maintenir en arborant un drapeau, non le drapeau d'un principe, mais le drapeau d'un homme, celui de Grant par exemple, qui représente non des doctrines politiques mais des intérêts, et ces intérêts ont toujours été et seront toujours la plus forte partie de la politique humaine. Si l'on peut soupçonner que le peuple des Etats-Unis est fatigué de ce mot de républicain, eh bien! on s'appellera Grantiste, ou autre chose, et tout le monde saura qu'il s'agit toujours de la domination des mêmes hommes avec un baptême nouveau, sans modification de programme. On s'appellera donc Grantiste comme les autres s'appellent Libéraux et l'on votera pour Grant comme les autres ont déjà voté pour Greeley, les républicains sans perdre de leur force et les Libéraux sans en acquérir.

Nous ne croyons pas que des fantasmagories pareilles puissent tuer le parti démocrate, unique parti dont les doctrines soit de celles qui ne périssent pas. Nous croyons aussi que la Convention de Columbus a bien su se rendre compte de la situation en nommant pour candidat du peuple à la place de gouverneur, un démocrate, J. C. Collins et pour candidat à la place de lieutenant-gouverneur, un libéral, J. Saunders Piatt. Le reste du ticket est également partagé. Cela n'indique-t-il pas que le parti démocrate est bien vivant, qu'il est partout et que partout on ne peut rien faire sans lui?

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE. — L'événement dont il s'agit est le festival et le grand spectacle pyrotechnique qui seront donnés dimanche, 3 août, aux Fair Grounds. On y verra une partie de Base Ball, entre les Pelicans et les Empires, toutes sortes de courses et la statue pyrotechnique du général Lee, haute de 30 pieds. A 4 heures, les musiciens joueront la parade de Lee, dans la salle de l'Exposition, où auront lieu les danses. Voyez annonce.

L'ancienne et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. [illegible]

Les deux citoyens désespérés.

La République a pris au sérieux notre article d'hier sur le démembrement de la Louisiane, et il a cru que nous avions désigné les "deux citoyens désespérés" qui n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour sauver l'Etat que de le supprimer, en faisant de sa capitale actuelle une ville libre. Nous n'avons rien imaginé en cela, excepté la forme et le style. Le premier de ces citoyens désespérés avait adressé, vendredi dernier, 25 juillet, au *N. O. Herald* une lettre où il lui communiquait le plan de cette suppression d'Etat par une double annexion, l'une au Texas et l'autre au Mississipi, et le *Herald* publiait le même jour ce communiqué signé X. Y. Z. Deux ou trois jours plus tard, le 28 juillet, paraissait dans le même journal un autre communiqué, signé "Bienville," qui adoptait l'idée du premier, mais avec une variante: la Nouvelle-Orléans, établie en ville libre, aurait conservé le petit territoire dont nous avons indiqué les limites dans notre article.

En conséquence, si le *Republican* veut s'en donner la peine, il cherchera et trouvera, aux dates ci-dessus, dans le *Herald*, les deux communiqués dont nous parlons, écrits en fort bon anglais et très dignes, sous tous rapports, d'attirer l'attention du lecteur. Ainsi à supposer que le *Republican* éprouve quelque difficulté à comprendre une langue qui n'est pas la sienne, bien qu'il ait saisi parfaitement le sens de notre article, il est sûr en tout cas que les deux citoyens désespérés lui feront comprendre la leur puisque la leur est celle du *Republican*.

Maintenant nous avouons que le motif invoqué par les deux citoyens pour la suppression de l'Etat n'est pas le nôtre. Nous avons dit que ce serait là un moyen sûr de nous débarrasser de nos dettes, attendu que le Texas et le Mississipi ne voudraient pas de nous avec ce fardeau. Mais "X. Y. Z." et "Bienville" n'y voient que le moyen de se débarrasser de la race ignorante dont le vote fait le malheur de ce pays. Cette raison a bien sa valeur, mais nous avons pensé que l'autre suffisait. Elle ne plait pas au *Republican* qui a peut-être parmi ses amis beaucoup de détenteurs de bons. Nous en sommes fâché pour eux et pour lui, mais le *Republican* ne nous fera jamais admettre que nous devions rester un demi-siècle sous un pareil accablement.

Cinq pour cent et quart, cinq pour cent et demi, et peut-être, dans un an, six pour cent, non sur le revenu, mais sur le capital, c'est trop, c'est beaucoup trop et c'est ce à quoi le sénateur Carpenter ne voulait pas croire. Il répondait que cela était impossible. — Or, pour qu'il y ait dégrèvement, il faut que la dette saute, au moins la dette frauduleuse et nous regardons comme frauduleuse toute émission de bons qui n'a pas profité à l'Etat et ne lui a rien rapporté.

Quant à l'intervention d'une armée française pour faire respecter les droits de l'ancienne population de ce pays, nous ignorons où le *Republican* en a trouvé l'idée, mais à coup sûr elle ne vient pas de nous, ni de personne que nous connaissions. Elle ne vient pas plus de nous que le plan d'annexion pour soustraire la Louisiane à tous les fléaux qui l'assiègent, y compris le fléau de la barbarie. Le mérite s'il y en a un, appartient à MM. "X. Y. Z." et "Bienville."

VENTE DE L'HOPITAL DE MARINE.

L'Hôpital de Marine a été vendu, hier, par MM. Von Solinger & Cie., à M. Joseph Lennes, de cette ville, pour la somme de $51,000. Il n'y a eu que deux enchères, MM. Swartz & Cie. ont offert $50,000. Cet édifice, fort beau comme architecture, avait coûté $560,000. C'est une chûte de prix extraordinaire. Il est vrai que la localité où se trouve cet hôpital est malsaine et que si, sous ce rapport l'usage en est perdu, on ne peut l'adapter à rien d'utile, excepté peut-être à des corps de métiers où les ouvriers ne travailleraient que le jour.

Cependant on avait offert déjà $40,000, il y a quelque temps, et l'architecte des Etats-Unis avait, dit-on, rejeté cette offre avec indignation. Il a suffi d'ajouter $11,000 à l'enchère pour vaincre sa résistance. En vérité, ce n'était pas assez. Mais les Etats-Unis sont riches, richissimes; ils sont, en outre, généreux et libéraux. Ils n'y regardent pas de si près, et, en cela, ils doivent subir la destinée des grands empires qui perdent toujours plus en raison de l'étendue et de la complication de leur machine administrative.

La somme de $51,000, après tout, représente un revenu de $10,000, avec la taxe $13,000 et avec les réparations et l'assurance, car tout n'est pas en fer, $15,000. Nous doutons qu'en l'état, l'édifice puisse être loué à ce prix. La meilleure spéculation sera, sans doute, d'en vendre les matériaux en parties brisées.

HISTOIRE DE TÉLÉGRAMMES.— On avait fait courir le bruit que le gouverneur Kellogg était devenu, avec la fréquence de ses télégrammes, un assommoir pour l'avocat-général Williams. Ce haut fonctionnaire aurait fini par dire qu'il était fatigué de ces correspondances et qu'il bénirait le jour où M. Kellogg serait ou remplacé ou définitivement confirmé. Tout cela est peut-être vrai, mais le fait est que l'avocat général Williams vient de sacrifier encore une fois sa mauvaise humeur sur l'autel de la présidence et du favoritisme. Il vient de faire savoir par la voie télégraphique qu'il n'avait jamais tenu les propos qu'on lui prêtait, et que les télégrammes triomphants du gouverneur Kellogg sur le recouvrement des taxes en Louisiane lui procuraient toujours un plaisir nouveau. L'avocat-général, puisqu'il s'occupe avec tant d'amour de nos affaires, devrait bien demander à M. Kellogg quel emploi il a fait du million perçu.

COMPAGNIE DE LONDRES ET DU LANCASHIRE.—Le capital de cette grande Compagnie d'Assurance est de $5,000,000, en or, ce qui veut dire que les risques assurés dans ses bureaux donnent droit en cas de pertes à des payements de dommages en espèces. On y assure toute espèce de bâtisses, d'effets mobiliers et de marchandises aux taux de cette agence et les comptes sont réglés avec les assurés sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la Compagnie Métropolitaine. Avec cet énorme capital et l'habileté qui préside aux affaires de la compagnie de Londres et du Lancashire, nous n'avons pas besoin de dire que les assurés jouissent d'une sécurité parfaite. Bureau, rue Baronne 62, au coin de la rue Gravier.

FABRIQUE DE VINAIGRE DE LA COMPAGNIE "CRESCENT CITY." — Nous annonçons enfin ce qui a toujours manqué jusqu'ici à la Nouvelle Orléans, l'établissement d'une fabrique de vinaigre naturel, c'est-à-dire de vinaigre fait avec du vin. Nous devons cet avantage à l'initiative de MM. Th. Frois & Cie. dont les installations habilement combinées font prévoir un succès complet. Ils font du vinaigre français, du vinaigre Catawba et du vinaigre ordinaire qu'ils délivrent à domicile, en barils et en demi-barils, sans frais de charroi et aux plus bas prix du marché. Nous recommandons ce produit de la maison Frois aux familles et à tous les petits détaillants de la ville. La fabrique est située rue Bienville 34, entre Chartres et Vieille-Levée.

Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

TEMPÉRATURE. — 31 juillet 1873.

Thermomètre de C. DURAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
8 A.	76	24
12	91	33
3 P.	93	34
6 P.	[illegible]	36

Nous appelons d'une manière particulière l'attention des fumeurs sur l'annonce de MM. E. L. Zell & Co., qui se trouve en tête des colonnes de la troisième page de notre journal.

La maison Zell, établie depuis quelques mois seulement, possède déjà une vaste clientèle qui augmente de jour en jour. Cela est évidemment une preuve que les tabacs, cigares et cigarettes qui se vendent à l'angle des rues Canal et Carondelet, répondent aux désirs des personnes qui s'y fournissent.

L'annonce dont nous parlons plus haut, renferme une énumération de la plupart des différentes marques de cigares et de cigarettes que MM. Zell & Co. tiennent à la disposition du public. Cette énumération est longue et donne une idée de l'importance de cet établissement de tabacs, qui, bien certainement, mérite d'être classé parmi les plus importants de ceux des Etats-Unis.

L'assortiment des articles y est complet et l'on y trouve le cigare de 5 ou 10 cents aussi bien que celui de 85 cents. Les panatelas, dont on n'entendait plus parler depuis la guerre, se vendent, depuis quelques jours, chez MM. Zell & Co. au prix de 10 cents l'un ou à celui de $9 la boîte; nous pouvons assurer, *de gustu*, qu'ils sont excellents. Quant aux fumeurs de cigarettes, ils peuvent également s'adresser en toute confiance à la maison sur laquelle nous écrivons ces quelques lignes. A côté des havanas, paras, qui, par leur qualité, passent au premier rang, il y a celles à 10 cents et à 5 cents qui sont aussi très-estimables.

Il en est de même des cigares, dont les marques les plus célèbres sont accompagnées de qualités plus ordinaires, afin de pouvoir satisfaire tous les goûts et toutes les bourses. MM. Zell & Co vendent d'ailleurs tous ces articles pour ce qu'ils sont, et nous nous faisons un plaisir de recommander leur magasin à tous nos lecteurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous apprenons que J. H. Collins, accusé du meurtre de Mlle Ella Hiestand, dans des circonstances trop horribles pour être racontées, a comparu devant la Cour de District de la paroisse Tangipahoa et a été acquitté, à contre cœur, par le jury; à cause de la négligence du juge et de certaines irrégularités de forme dans le procès. Collins avait séduit Mlle Hiestand, appartenant à une famille respectable de la paroisse Tangipahoa, et la malheureuse fille étant devenue enceinte, il lui a donné froidement la mort en voulant étouffer dans son sein l'enfant qu'elle portait.

On a été surpris d'apprendre, hier après midi, que l'ancien Hôpital de Marine, appartenant au gouvernement fédéral, avait été acheté, aux enchères publiques, par M. Joseph Lennes, pour la très modique somme de $50,000.

L'Hôpital de Marine est une immense bâtisse en fer, qui a coûté $560,000 aux Etats-Unis, pour le construire. Si cet édifice était démoli et qu'on vendit le matériel à un prix très réduit, il rapporterait encore plus du double de ce qu'en a donné M. Lennes.

Il faut que l'administration fédérale ait un besoin d'argent bien pressant, pour consentir à faire un pareil sacrifice.

Le colossal pseudo-juge Morgan, de la Cour Suprême de l'Etat, a fait son apparition, hier matin, à la Cour Criminelle, pour déposer, dans sa propre affaire, contre M. Holliday, qui, on se souvient, lui avait si vaillamment poché un œil, il y a de cela deux mois.

M. Holliday a été déclaré coupable d'assaut et batterie sur la personne vénérée du sublime magistrat de la facture de Pinchback; mais M. Morgan n'en portera pas moins, pendant quelques mois encore, des lunettes bleues sur le nez, en souvenir du fameux coup de poing qu'il a reçu, et qu'il n'a pas rendu, tout colosse qu'il est.

COUR CRIMINELLE.— Il n'y a eu aucun fait important, hier, devant ce tribunal.

John Johnson, convaincu de porter sur sa personne cette arme dangereuse connue sous le nom de "*brass knuckle*", avec laquelle, dans un moment d'ivresse, il aurait pu tuer ou estropier son meilleur ami, a été condamné à payer $40, ou, à défaut de cette somme, à passer deux mois dans un cachot de la prison de paroisse.

Henry Spear, un jouvenceau trop fougueux, qui s'amuse, quand il a bu, à vouloir percer les gens à coups de couteau, a été condamné, pour sa pénitence, à subir quatre mois de prison de paroisse.

L'affaire de Pierre Pujos et de Louis Praval, tous deux accusés de meurtre, sera portée ce matin devant la cour criminelle.

FAITS DIVERS.—George Weldeman et W. R. Buck, deux marins, peu habitués à fouler le plancher des vaches, sont entrés, par curiosité, hier matin, dans la salle de la Quatrième Cour municipale. Les deux loups de mer, ont fait, à haute voix, quelques remarques désobligeantes sur la figure du juge, qui leur ont attiré une rebuffade de la part d'un métropolitain, fidèle observateur de l'étiquette des Cours.

Mais, George Weldeman et Wm Buck, ne sont pas des hommes à se laisser marcher sur les pieds par des *privés*. Ils ont donc riposté par des menaces et par des insultes. Aussitôt, ils ont été entourés et appréhendés au corps par plusieurs agents de police; et, ils apprendront à leurs dépens, qu'on ne plaisante pas impunément avec la justice dans ce noble pays de la liberté.

Malvina Garidel, alias Octavie Williams, a eu le malheur, hier matin, de voler quatre paletots dans un magasin de la rue Vieille-Levée, près du marché français. Elle a été arrêtée pour cette peccadille et conduite à une station de police.

Un petit garçon âgé de dix ans, nommé Frank Dunn, a été mordu hier après midi, vers trois heures, par un chien féroce, qui s'est élancé sur lui, sans aucune provocation. Son maître, le propriétaire du dogue, dûment convaincu d'assaut et batterie, a refusé de laisser fusiller la bête, à laquelle il tient beaucoup. Nous nous demandons à quoi servent les revolvers des métropolitains.

Un personnage qui s'appelle Henry Nugent, quoiqu'il ne soit pas même caporal, s'est attaqué, hier après midi à John McGinnis, qui respirait tranquillement l'air frais, sur le quai, au bord du fleuve. McGinnis, peu patient de sa nature, a saisi un morceau de bois et a assommé le sergent en un clin d'œil.

Un homme du nom de Charles Gill, maître d'équipage à bord de la goëlette *Rosa*, est mort subitement, hier après midi, d'une attaque d'apoplexie ou d'une insolation.

Il ne faut pas accepter de confiance un produit simplement parce qu'il est nouveau et sur la foi de son nom, aussi les propriétaires des HOME STOMACH BITTERS n'ont-ils pas cette prétention. Ils invitent seulement les consommateurs à faire l'essai de leur produit et à le soumettre à l'examen de tout médecin compétent, convaincus qu'ils sont de voir leurs bitters appréciés par les hommes de goût et les amateurs pour leurs propriétés bienfaisantes et pour leur saveur agréable.

Le tribunal correctionnel de Bourges, vient de rendre un jugement auquel on ne saurait donner trop de publicité. Il a condamné sévèrement deux voyageurs qui, dans un wagon, avaient insulté grossièrement un prêtre.

[illegible]

On lit dans le *Journal de Florence*:

"Les élections municipales et provinciales ont eu lieu hier.

"Je dirai tout d'abord remarquer que le succès du parti catholique a produit un vif[illegible]. Vous savez déjà que le nombre des électeurs inscrits s'élevait à plus de quinze mille. Et bien, de l'aveu même des organes de la révolution, un peu plus de quatre mille électeurs ont pris part au vote.

"Ainsi en supposant que quelqu'un des nouveaux élus ait recueilli l'unanimité de ces quatre mille et quelques voix, il ne serait même pas le représentant réel du tiers des électeurs romains. Mais le conseiller le plus favorisé par le sort, certain Savorelli, n'a obtenu que 3,339 voix, c'est-à-dire un peu plus des cinquièmes du corps. Cela n'empêchera pas la *Liberté*, l'*Opinione* et les autres feuilles de la consorterie de crier du haut des toits que Savorelli et les autres candidats élus, jusqu'à un certain Finali qui n'a obtenu que la huitième des voix, représentent l'immense majorité de la population romaine.

"Comme vous le voyez, le résultat des élections est assez maigre, et le camp libéral a plutôt lieu de s'en attrister que de s'en réjouir. Mais nos révolutionnaires ont, en pareils cas, une tactique propre à tromper les badauds: c'est de faire à mauvaise fortune bonne mine et de chanter victoire comme si réellement ils avaient triomphé.

"Il est démontré de la façon la plus évidente qu'il y avait peu de vrais Romains parmi les 4,000 individus qui ont pris part aux élections. Il est d'autant moins permis d'en douter que la liste *vraiment romaine* n'a obtenu aucun succès, et que les noms les plus importants de cette liste, Doria et Carlo Pianciani, n'ont obtenu qu'un nombre de voix tellement insignifiant qu'aucun journal n'a osé en faire mention.

"En somme, les élections d'hier ont démontré deux choses qui, à mon avis, sautent aux yeux mêmes des aveugles: 1o Que malgré les milliers de nouveaux venus entrés par la brèche Porta Pia on remarquée par le char de la capitale, les électeurs catholiques de Rome sont *encore en majorité presque dans la proportion de 4 à 1*;

"2o Que parmi les quatre mille individus qui ont pris part au vote ne figurait qu'une *infime majorité de Romains d'origine*, ce qui revient à dire qu'à part les anciens émigrés et un petit nombre d'ambitieux ou d'égarés, *toute la population romaine est encore*, après trois ans de domination étrangère, invariablement attachée à Pie IX."

— M. Charles Clément rend compte dans le *Journal des Débats* d'une étude de M. George Duplessis sur le costume aux seizième et dix-septième siècles. Il y a dans cette étude des aperçus historico-philosophiques vraiment curieux sur la grande réforme qui, à l'époque de la Renaissance, vint bouleverser la toilette et donner de la valeur aux postiches:

Le corset et la crinoline, dit M. Duplessis, qui porte en France, au seizième siècle, le nom de basquine, et de vertugale, viennent de bouleverser toutes les habitudes antérieures. Alors que précédemment on pouvait, jusqu'à un certain point, sous les habits, admirer la beauté du corps ou en constater la laideur, il devint tout d'un coup impossible d'en surprendre même les proportions. Des armatures de fer plus ou moins volumineuses, selon que la nature a été plus ou moins prodigue, transforment indistinctement toutes les tailles, qu'elles soient belles ou non, et donnent à la structure du vêtement une uniformité peu agréable; des jupes démesurées ont amples font paraître le buste d'une finesse extrême, finesse qui vient encore augmenter le corset, fortement serré à la ceinture.

La toile, travaillée avec plus d'habileté que jamais, fait naître le désir de montrer le linge, qu'autrefois, à cause de la grossièreté de son tissu, on cachait soigneusement. Ce désir engendra la coutume de découper à l'excès tous les vêtements, et cette mode nouvelle fut adoptée par les hommes aussi bien que par les femmes. On ne voit plus que vêtements taillades, que corsages ouverts, que manches à crevés; la mousseline apparaît partout et subit bientôt à son tour les mêmes entraves que la soie ou la laine; les collerettes des fraises ou les fraises des hommes sont maintenues droites à l'aide de fils de laiton qui viennent prêter aide à l'empois insuffisant. Ce besoin de dissimulation générale et de dehors factices s'établit simultanément dans toutes les contrées de l'Europe.

Nous apprenons également que l'usage de la poudre, devenu général au dix-huitième siècle, était en usage dès la première moitié du dix-septième pour les petits maîtres de la Fronde; mademoiselle de Fontanges s'en servit pour atténuer la teinte un peu trop accentuée de ses cheveux blonds.

Il ne faudrait pas croire, au surplus, que les caprices de la mode n'aient pas toujours été de nature à exercer la verve des philosophes. Sénèque ne s'écriait-il pas en parlant des petits crevés de son temps?

Jouissent-ils du repos ceux qui passent des heures entières chez un barbier pour se faire arracher les poils qui ont pu croître dans la nuit précédente, pour prendre conseil sur l'arrangement de chaque cheveu, sur la façon de les faire revenir ou de les ramener sur le front, afin de remplacer ceux qui leur manquent? Voyez comme ils se mettent en colère quand le barbier n'y a point apporté toute son attention et s'est imaginé qu'il avait affaire à des hommes!

Voyez comme ils entrent en fureur lorsqu'on leur a coupé quelques cheveux des côtés, lorsque quelques-uns dépassent les autres et ne forment pas la boucle! Est-il un de ces personnages qui n'aimât mieux voir la République en désordre que sa coiffure, qui ne soit plus inquiet de sa frisure que de sa santé et qui préfère la réputation d'être l'homme le mieux coiffé à celle d'être le plus honnête? Jouissent-ils du repos ces hommes perpétuellement occupés d'un peigne et d'un miroir?

— Le chroniqueur du *Sport*, M. Chapus, fait à ses lectrices un cours d'éventail, tel qu'il se pratique en Espagne,— si toutefois la politique le permet encore. — La chose, au premier aspect, paraît immorale, mais on réfléchira vite que le jeu de l'éventail étant aussi public, aussi connu que cela, les maris peuvent être au courant comme les amoureux des intentions de leurs femmes:

"L'éventail, dont le mouvement se porte de la main au dehors, dit que la personne est mariée, elle vous éloigne; le mouvement contraire indique qu'elle est veuve; c'est un appel; il est plus ou moins vif. Si le mouvement est marqué de bas en haut, il signifie qu'on n'est ni mariée ni veuve. L'éventail qui va de haut en bas vous dit: Vous vous soumettrez à mes volontés. L'éventail fermé et tenu droit, dit que vous pouvez agir librement; s'il est déployé et couvre la poitrine, il vous recommande la discrétion la plus absolue.

"L'éventail fermé et présenté horizontalement, signifie gâterie; présenté par le petit bout, éloignement ou indifférence; avec un de ses compartiments déployé, amitié; deux compartiments ouverts, sympathie; trois, amour, passion. Tout éventail mondain doit se composer de sept feuilles ou compartiments indiquant les jours de la semaine; l'heure des rendez-vous se marque par des coups frappés sur le compartiment correspondant au jour choisi; deux coups, trois coups, quatre coups veulent dire deux, trois ou quatre heures. L'éventail fermé et placé sur les lèvres, impose le silence; le mouvement circulaire signifie: on nous voit, on nous regarde, on nous épie [illegible]

Jadis, à ce qu'il paraît, les bagues jouaient, en France le même rôle que les éventails en Espagne.

"Une femme vous exprimait les tristesses de cœur à l'aide d'une bague composée de perles et de grenats [illegible]

Les femmes, ajoutait M. Chapus, ont renoncé à ce mode de correspondance [illegible]

— Nous avons adressé dernièrement à M. Mohl, le savant professeur de persan du collège de France, une question indiscrète en langue iranienne, sur la maladie [illegible]

[illegible]

— La visite que le chah de Perse vient de faire aux Invalides nous remet en mémoire celle du czar de Russie Pierre Ier, qui eut un caractère tout particulier. On lit à ce sujet dans le premier volume de la *Chronique historique*:

"Le 15 mai au matin (1717), le czar fut aux Invalides, où le maréchal de Villars l'attendait. Il fut frappé de surprise à la vue de ce bel édifice. Il vit dîner les soldats; il se versa du vin et du vin dans un gobelet d'étain, et bu à leur santé, en disant à M. de Villars que quand on avait été soldat, on aimait ses camarades, et que, pour s'en faire aimer, il fallait être familier avec eux. M. de Villars lui répondit qu'avec de pareils sentiments on pouvait conduire l'univers." Il y dîna avec M. et Madame de Villars."

Cette visite de Pierre Ier mit à la mode les promenades princières à l'hôtel des Invalides, et le 19 juin de l'année d'après, on *vit* [illegible] le jeune roi Louis XV qui assista aux offices religieux de la chapelle.

Décédé le 31 juillet, à 8 heures du soir, JULES VAUDRY, aîné, âgé de cinquante-quatre ans.

Les amis de sa famille ainsi que ceux des familles Bienvenu et Garriere, son gendre, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à cinq heures du soir. Le corps est exposé au No 344 rue Chippewa, près de la rue Philip, Quatrième District.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi, le deux août, à sept heures et demie du matin, à l'Eglise de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de Veuve RECOUSERO, née CARMELITE OTERO. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses Enfants.

PAYEZ DE SUITE
VOS TAXES DE VILLE
de 1872 et de 1873.
EVITEZ DES FRAIS ÉNORMES
qu'il faudra payer après le 1er du mois prochain.
Adressez-vous à
Mr BRETTE.
14......RUE St-CHARLES......14
Pour le papier à bas prix qui sert à faire
De 7 heures du matin à 7 h. du soir.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
Au No 168 de la rue du Canal.
NATTES CANTON, blanches, à carreaux et fantaisie.
TOILES CIRÉES larges de 6 à 24 pieds, nouveaux genres, grande variété. Nous avons des TAPIS à très bas prix.

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE.
Grand feu d'artifice et festival
AUX FAIR GROUNDS,
DIMANCHE, 3 AOUT 1873.

PARTIE DE BASE BALL.
Les Pélicans contre les Empires.
Les Empires (ci-devant Crescents) ayant battu tous les jeunes clubs, [illegible]
Les courses commenceront à 4 heures de l'après-midi.
Première course—Un mille, pour poneys de 14 mains et au-dessous. Entrée, $1; prix, $10.
Deuxième course—Un mille, pour tous les chevaux. Entrée, $1; prix, $20.
Troisième course—(Partie privée) FANNY WASHINGTON contre BELLE. Fanny ayant battu [illegible]

GRANDE STATUE PYROTECHNIQUE DU GÉN. R. E. LEE
[illegible]
Prix d'entrée, 50 cents. Gratis pour les dames et les enfants.

London and Lancashire Fire Insurance Company.
CAPITAL, $5,000,000 EN OR.
[illegible]
Directeurs à la Nouvelle-Orléans.
J. P. SHRODER, S. HAYWARD,
E. B. MUSGROVE, Agent Général.
M. J. DITTMANN, Secrétaire.
BUREAUX: No 62 de la rue Baronne, coin Gravier.

Avis aux Contribuables.
Bureau des Assesseurs de Taxes d'Etat, No. 9 de la rue Carondelet, 2e étage.
Nlle-Orléans, 1er août 1873.
AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans que l'assessement des taxes d'Etat pour l'année 1873 est achevé, et que les livres seront ouverts à l'examen du public [illegible]
WM. H. DECKER, Président du Board des Assesseurs des Taxes d'Etat.
WM. H. DECKER.

Avis.
La société qui a existé entre Messieurs ALBIN ROUCHEREAU, WILLIAM T. DUGAN, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE GIROUX et ERNEST MERLE, [illegible] A. ROUCHEREAU & CO, est dissoute à ce jour [illegible]
Nlle-Orléans, 31 juillet 1873.

Avis.
UNE Société de commerce, sous la raison A. ROUCHEREAU & CO. avec siège principal en cette ville et succursale à New York, a été formée entre les soussignés:
ALBIN ROUCHEREAU,
CHARLES T. DUGAZON,
PIERRE GIROUX,
[illegible]
ADELE OLIVIER [illegible]
Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.

TH. FROIS & CO.
Crescent City Vinegar Manufactory.
VINAIGRE FRANÇAIS CERBAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE.
En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.
34......Rue Bienville......34
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.

En débarquement du steamer LOUISIANA venant de Bordeaux—
[illegible]
AMEDÉE COUTURIE, No 65 rue Vieille Levée.

A Vendre.
Une très bonne résidence [illegible]

Consulat de France.
AVIS GÉNÉRAL—AOUT 1873.
[illegible]

En débarquement du steamer LOUISIANA de Bordeaux—
[illegible]
C. CAVAROC & SON.

En débarquement du steamship LOUISIANA, de Bordeaux.
120 barriques VIN ROUGE "Bordeaux".
[illegible] SARDINES A L'HUILE [illegible]
A vendre par A. ROUCHEREAU & CO.

Tabac en Feuilles
A VENDRE, à bas prix, aux exportateurs ayant besoin [illegible]
[illegible]

En débarquement du vapeur Louisiana de Bordeaux et au magasin:
200 barriques VIN ROUGE F. P. [illegible]
100 barriques VIN ROUGE "Montferrand" [illegible]
[illegible] COGNAC [illegible]
[illegible] LIQUEUR DE L'ERMITE de Bordeaux.
[illegible] BITTER "Secrestat."
J. MANDIN, [illegible] Vieille-Levée.

En débarquement du vapeur Louisiana de Bordeaux:
60 barriques VIN ROUGE [illegible]
[illegible]
MERCIER & DE SMET, No 8 rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE SARDINES CONSERVES! CERISES A L'EAU-DE-VIE! &c.
En débarquement du vapeur Louisiana, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
[illegible]
LAPATA & OELPI Jr.
[illegible] rue Jefferson.

SPORTMEN'S DEPOT.

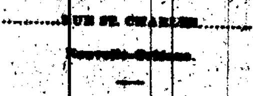

F. CHARLEVILLE,
68......RUE ST. CHARLES......68
Nouvelle-Orléans.
FUSILS DE CHASSE A DEUX COUPS ET A BAGUETTE,
AUX PRIX D'IMPORTATION.
Liste des Prix.
[illegible]
F. CHARLEVILLE.

GRANDE LIQUIDATION
— EN —
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Déménagement
— PAR —
F. G. & C. W. BARRIERE,
186......RUE DU CANAL......186
A partir de lundi, 14 juillet, nous vendrons notre stock de MARCHANDISES SÈCHES à un grand sacrifice, afin de l'avoir écoulé [illegible]
F. G. & C. W. BARRIERE.

COLLEGE COMMERCIAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
sous l'habile direction de
M. J. W. BLACKMAN.
[illegible]
J. W. BLACKMAN, Principal,
W. G. MITCHELL, Administrateur.

Les soussignés annoncent respectueusement au public, que la statue du général LEE, de 30 pieds de haut, qui doit être représentée dans le feu d'artifice, aux Fair Grounds, dimanche prochain, sera [illegible]
J. FERROUILLET, Professeur de Pyrotechnie.
A. MONDELLI, Peintre.

En Magasin:
150 barriques Vin Rouge, CLAIRAC, B. P. [illegible] CASTELMORON; [illegible] PENNAU.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, Jr., 28 Vieille Levée.

Attendu par la barque Polymnia, de Bordeaux:
580 barriques Vin Rouge, CLAIRAC, B. P. [illegible] Vin Blanc, ST. GERMAIN; [illegible] COGNAC Fine CHAMPAGNE, [illegible] CASTILLON, Jne., 1858.
T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 28 Vieille Levée.

En débarquement
DU STEAMER "LOUISIANA."
Arrivé de Bordeaux:
300 CAISSES DE 12 FIOLES CERISES A L'EAU-DE-VIE, [illegible]
5 QUARTS } COGNAC FINE CHAMPAGNE,
5 OCTAVES } [illegible] CASTILLON Jne. 1858.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 28, Vieille-Levée.

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— ET —
AUX Consommateurs de Gaz.
LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.
PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.
PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.
Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 31 juin 1873.
Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tout les consommateurs, moyennant prompt paiement.
[illegible]
JAMES JACKSON, Président.

Assessments de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES ASSESSMENTS.
[illegible]
E. F. STURCKEN, Administrateur.

Chaudières à Sucre du Tennessee
[illegible]
E. BLAVILLEBEUVRE.

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
88... Rue Vieille-Levée... 88
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET PIÈCES CRACKERS.

Au Public.
NOUS, soussignés, marchands de charbon, ayant subi de fortes pertes, [illegible] au COMPTANT [illegible]
W. G. WILMOT & CO.
EBERDING & CO.
MEALES & LANE.
W. G. COYLE & CO.
SPENCER FIELD, Jr., & CO.
P. & E. DE VERGES.
R. & G. TYLER.
R. D. WOODS & BROS.
R. D. MACLIN.
HACHBAG & KELT.

Limons! Limons! Limons!
500 caisses, de Menton, en parfait état, en débarquement du steamer ORIENTAL, venant de Liverpool — à vendre par
A. F. COCHRAN & CARRERE,
Aux Nos 7 de la rue Front et 12 de la rue Fulton.

Splendide Occasion!
Grand Sacrifice de Marchandises.
GUEBLE & NIPPERT,
137 - - Rue du Canal - - 137
DÉCIDÉS à aller leur magasin, [illegible]
Grand Bon Marché
— DE —
ÉVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES, DENTELLES!
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
— POUR MESSIEURS —
CHEMISES [illegible]
CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises [illegible]
PANIERS! PORCELAINES!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Piesse, etc.

Tradesmen's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau, No. 10 de la rue Carondelet.
[illegible]
Capital [illegible]
JOHN I. ADAMS, Président.
[illegible] BENTON, Secrétaire.

Avis au Public.
M. ORIGLIASKI ayant obtenu [illegible]
M. ORIGLIASKI.

Machines à coudre (perfectionnées)
A L'USAGE DES FAMILLES
DE GROVER & BAKER.
Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin [illegible]
Les machines sont vendues à des paiements très faciles.

Cinquante mille piastres
SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No 14 de la rue du Camp, [illegible] DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE [illegible]
T. D. VAN HORN, Caissier.

CAFÉ DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.
CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. [illegible]

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,
A l'angle de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse.
VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET, [illegible]

Baie St-Louis.
MME L. CHABERT prévient ses amis [illegible]

HOTEL BOULO,
A BILOXI, MISS.
[illegible]

HOTEL SHADY GROVE,
A BILOXI, Mississippi.
[illegible] RAMBAUT [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE.
TENU PAR J. FACTEUR.
[illegible]

Restaurant Cosmopolitain.
[illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
[illegible]
NORMAN & REISS
Nos 141 & 143 rue de la Vieille-Levée.
UNE DES PLUS IMPORTANTES
FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE:
[illegible]
Sirops de Fruits
FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par NORMAN & REISS.
Nos 141 et 143 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 31 JUILLET—CLASSE No 280.
[illegible]

PIERRE PAVIA,
CORDONNIER-MÉCANICIEN,
RUE ROYALE......153
[illegible]

Succession de DAVID PRESTO.
AVIS est donné que [illegible]
ISAAC RODRIGUEZ, Administrateur.
Nlle-Orléans, 14 juillet 1873.

Avis.
[illegible] BALDWIN [illegible]
C. A. SLOCOMB,
C. D. SLOCOMB,
Nlle-Orléans, 1er juillet.

Propriétés à vendre et à louer.
Maison à Louer.
LA MAISON EN BRIQUES [illegible]

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION [illegible]

Bonne Occasion—Grocerie à Vendre.
[illegible]

A LOUER.
LA MAISON [illegible]

A Vendre.
A TRÈS BAS PRIX. [illegible]

A Vendre ou à Louer.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]

Cigares, Tabacs.
Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.
ED. L. ZELL & CO.
Coin des rues Canal et Carondelet.

J. BESCA,
[illegible]

482465